

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE SAUTRON

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/166 en date du 23 mai 2022, une consultation du public est prévue à la mairie de Sautron, pendant une période de quatre semaines du lundi 12 septembre 2022 au jeudi 13 octobre 2022 inclus, portant sur la demande présentée par la société BRANGEON RECYCLAGE en vue de la construction d'un projet de tri, transit, regroupement de déchets industriels et déchetterie pour professionnels sur la commune de Sautron.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 26 août 2022, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Sautron, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Sautron, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.